

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DECISION DU PRESIDENT**

**Objet : Attribution du marché public pour la Mission de programmation et d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les projets de réaménagement de la piscine AQUA 9 de MONTBERT et du centre aquatique LE GRAND 9 de SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU**

Le présent marché relatif à la mission de programmation et d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les projets de réaménagement de la piscine AQUA 9 de MONTBERT et du centre aquatique LE GRAND 9 de SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU, initié par Grand Lieu Communauté, fait suite à l'étude stratégique déjà réalisée de nos équipements aquatiques. La mission du programmiste a pour but de proposer différents scénarios de travaux, qui permettront à la fois de répondre au besoin d'accueil du public et des scolaires, et de travailler sur la rénovation énergétique pour limiter nos consommations.

Aussi, une consultation a été lancée le 12/03/2024. La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 29 mars 2024 à 16h00.

Deux entreprises ont remis des offres conformes.

Après analyse et au vu des critères de jugement des offres indiqués dans le cahier des charges, il est proposé d'attribuer le marché mentionné ci-dessus à l'entreprise **MISSION H2O**, sise 20 rue du Commandant René Mouchotte – 75014 Paris, pour un montant de **30 420,00 € HT**, soit **36 504,00 € TTC**.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022, portant délégation du Conseil Communautaire au Président, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est inférieur à 40 000 € HT ;

**VU** les résultats de la consultation selon une procédure « adaptée » ;

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2024 ;

**CONSIDERANT** l'ensemble du dossier ;

**Le Président de Grand Lieu Communauté, DECIDE :**

**Article 1 : D'ATTRIBUER** le marché relatif à la mission de programmation et d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les projets de réaménagement de la piscine AQUA 9 de MONTBERT et du centre aquatique LE GRAND 9 de SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU à l'entreprise **MISSION H2O**, sise 20 rue du Commandant René Mouchotte – 75014 Paris, pour un montant de **30 420,00 € HT**, soit **36 504,00 € TTC**.

**Article 2 :** Madame la Directrice générale des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE111-P090424

Publié sur le site internet le : 12/04/24

Fait à La Chevrolière, le 9 avril 2024.

Le Président,  
Johann BOBLIN  
Date de signature : 11/04/2024  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté  
Johann BOBLIN